

Les Roms en Belgique : des Européens comme les autres ?

Ils/elles interpellent le passant, assis sur un trottoir ou dans un couloir du métro, souvent un enfant endormi sur les genoux... Une sébile de fortune – gobelet en carton ou berlingot de boisson vide - attend les piécettes. Leur présence peut susciter de la compassion, parfois un geste généreux, mais aussi de l'agacement et en tout cas beaucoup de questions : Qui sont-ils ? N'ont-ils donc aucune aide sociale ? Pourquoi ne passent-ils pas plutôt leur temps à chercher du travail ? Pourquoi leurs enfants sont-ils le plus souvent endormis ? Pourquoi ceux qui sont en âge scolaire ne sont-ils pas à l'école ? Les Roms, dont la majorité provient de Roumanie, sont désormais des citoyens membres de l'Union européenne. Parias dans leur propre pays, leur situation est à peine plus vivable chez nous. Cet « à peine » suffit à leur faire prendre la route vers l'espoir d'une vie plus digne.

Avec le soutien du service Education
permanente de la Communauté
française Wallonie-Bruxelles



Cette analyse est disponible en format pdf (A4) sur notre site www.vivre-ensemble.be. Elle peut être reproduite et publiée. Nous vous demandons de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.
Vivre Ensemble Education, 2008

Les Roms venant de Roumanie¹ et de Bulgarie bénéficient, comme tous les autres citoyens roumains et bulgares, des mêmes droits que les autres citoyens européens, sauf en matière d'emploi, domaine dans lequel les États peuvent imposer des restrictions aux ressortissants des nouveaux pays membres, pendant sept ans au maximum. Pour le reste, le droit de circuler librement est reconnu aux Roumains et aux Bulgares comme à tous les Européens.

La directive (2004/38) du 29 avril 2004 précise cependant les conditions d'exercice de ce droit ainsi que ses limitations. Elle indique notamment que *« les citoyens de l'Union ont le droit de séjourner sur le territoire d'un autre État membre pour une période allant jusqu'à trois mois, sans autre conditions ou formalités que*



l'exigence d'être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité». Toutefois, ils ne doivent pas devenir *« une charge déraisonnable »* pour le système d'assurance sociale de l'État. Ils doivent donc soit travailler, soit disposer de ressources suffisantes et d'une assurance-maladie. Les États membres peuvent aussi *« restreindre la liberté de circulation et de séjour d'un citoyen de l'Union »* pour des raisons *« d'ordre public, de sécurité publique ou de santé publique »*.

Les mêmes droits ? Oui, mais...

Sur la base de cette directive transcrite dans le moniteur belge suivant l'arrêté royal du 20 décembre 2006, beaucoup de communes n'octroient aucune aide sociale aux Roms venus de Roumanie et de Bulgarie. De nombreux CPAS leur refusent également les tickets pour les Restos du Cœur ou des colis. Par contre, le droit à l'aide médicale d'urgence, en cas de nécessité, est bien souvent octroyé.

Cette directive européenne était valable jusqu'en janvier 2009 mais a été prolongée jusqu'en 2011. Cela n'a toutefois pas empêché une importante diaspora : il y avait 2 millions de Roms en Roumanie il y a cinq ans et, actuellement, en extrapolant la situation présentée par les associations *« Mergem »* (pour le quartier Roms de Magurele, près de Bucaresti-Bucarest) et *« O Familie O Casa »*² (pour la ville de Turda

près de Cluj-Napoca), il semble que près de la moitié des Roms aient quitté la Roumanie, même s'ils reviennent régulièrement voir leur famille ou rénover leur maison.

Il faut dire que leur situation dans leur pays d'origine n'a rien d'enviable. De tout temps, leur statut de nomades a placé les Roms à la marge de la société, comme dans tous les pays où ils vivent, du reste. Du temps du régime communiste, ils trouvaient parfois du travail dans les exploitations agricoles d'État, ce qui leur assurait un petit revenu. Depuis la fin du règne de Ceausescu et l'avènement de la société de marché, en 1989, cette possibilité n'existe plus et les Roms vivent

¹ Selon l'asbl *« Le Foyer »*, ils représentent près de 75% des Roms à Bruxelles, dont on évalue le nombre à +/- 6000 personnes.

² Association *« Mergem »* et *« O Familie O Casa »* - plus d'informations sur www.mergem.be et www.ocasa.be

dans une misère profonde. En témoigne cette situation vécue :

Une famille Rom de la ville de Turda a trois enfants dont le plus jeune est né en Pologne et a donc la nationalité polonaise. Ils vivent dans une cabane pourrie de 11 m² dans laquelle s'engouffre l'eau à chaque orage, sans eau courante (eau à 100 m). Cette famille reçoit actuellement 160 RON (40€/mois) d'allocations familiales pour 2 enfants (2x20€/mois) car l'enfant né en Pologne ne reçoit rien. Cette famille reçoit aussi une allocation complémentaire de 160 RON (40€/mois), à titre d'aide sociale. Enfin, durant les mois d'hiver (décembre, janvier et février), l'État les aide à payer le gaz. En janvier 2009 par exemple il intervient pour 270 RON sur leur facture de gaz de 340 RON (85 €).

Ils n'ont donc dû payer que 70 RON eux-mêmes. La participation de l'État dans la facture de gaz est liée aux revenus complets de la famille pondérés par le nombre d'enfants. En janvier, ils ont aussi payé 57 RON d'électricité (télé, lumière, musique,...). Si on fait le bilan de janvier, ils doivent se nourrir à 4 avec 320-70-57 = 193 RON soit 48€/mois pour nourriture, médicaments, produits de lessive et d'hygiène, vêtements, ...

Bien sûr, le prix des aliments de base est plus bas que chez nous³, mais les prix des autres aliments (Coca, Fanta, chips, biscuits, jambon, ...) sont seulement environ 20% moins cher qu'en Belgique.

« Ce problème n'est pas l'exclusivité des Roms, précise Daniela Matei⁴. De

3 pain d'un kilo : 1€, carottes et pommes de terres : 0,5€/kg, huile de tournesol : 6,49 RON/litre (1,65€/litre), oignons : 1,5 RON/kg (0,38€/kg)

4 ancienne responsable de la cantine sociale de la ville de Turda (proche de Cluj Napoca, capitale de la Transylvanie) et actuellement responsable de la Fundatia Sfintul Daniel

nombreuses familles roumaines souffrent de cette situation... en fait tous les sans-emplois. Tout cela est bien entendu aggravé par la crise actuelle. »

Si la situation des soins de santé n'est pas brillante pour les Roumains en général – 42% de la population n'a pas les moyens de se fournir en médicaments –, celle des Roms est encore pire : ils sont 77% à ne pas pouvoir se payer les médicaments, et la mortalité infantile est trois fois plus élevée que dans le reste de la population.⁵

Les Roms, par définition gens de voyage, hésitent moins que les sédentaires à aller chercher ailleurs des conditions de vie plus dignes. Ils arrivent dans notre pays avec un visa touristique « Shengen » de 3 mois, mais restent en fait plus longtemps (six mois environ) avant de rentrer en Roumanie pour refaire les papiers.

En Belgique, ils ont beaucoup de mal à trouver un travail, même au noir, de par leur manque de qualification, leur inexpérience dans le travail et leur absence de ponctualité. Beaucoup trop d'enfants mendient avec leurs parents dans les rues malgré les nombreuses remarques de la police.

Cristina ou une rencontre de Noël

C'était un matin de décembre. Une femme Rom mendiait devant l'église Saints-Jean-et-Nicolas avec sa petite fille aveugle. Comme je m'approchais d'elle en lui adressant la parole en Roumain, la fillette se dirige vers moi, les bras tendus vers l'avant, en titubant. Mon fils Robin se cache derrière mes jambes, impressionné. La petite

qui aide des orphelins et des personnes âgées de la ville de Turda !

⁵ Voir le site <http://www.a-part-entiere.org>

arrive et se serre contre moi. Tout en continuant la discussion, je suis bouleversé en apprenant que cette petite fille est née prématurée (1kg700) et qu'elle n'a jamais vu un médecin de sa vie. Un espoir naît ... et si on pouvait la guérir de sa cécité ? Avant de se séparer, nous échangeons nos prénoms et adresses... la maman s'appelle Speranza (Espérance) et sa petite fille Cristina, puisque née un 27 décembre !

Grâce à Catherine, médecin d'une maison médicale du centre ville, et à l'aide médicale d'urgence, de nombreux tests sont réalisés à l'hôpital Reine Fabiola ; en vain ... la cécité de Cristina est irréversible. Il aurait fallu l'opérer tout de suite, à la naissance. Notre rêve de lui rendre la vue s'envole.

Nous gardons toutefois le contact avec la famille et nous découvrons peu à peu la situation des familles Roms. A Bruxelles, ils vivent en communauté, de 30 à 40 dans quatre ou cinq chambres, avec une mini-cuisine et une douche. La nuit, tous les mètres carrés sont occupés. Une famille rom de 4 personnes a par exemple vécu pendant plus de 4 mois avec leurs deux autres sœurs sur le palier (1m50 sur 1m50) de l'escalier montant dans le toit non isolé d'une maison à Schaerbeek.

Mais, comme ils disent : « Ici, c'est moins pire qu'en Roumanie : on ne souffre pas de la faim et en mendiant on réunit entre 2 et 30€ par jour par personne ! On reçoit plus quand les enfants sont avec nous dans la rue. » En Roumanie, ils n'arrivent même pas à financer la nourriture ... « ici, en mendiant, on reçoit au moins de quoi manger ! »

On rêvait de lui ouvrir les yeux et c'est elle qui nous les a ouverts !

Les actions pour les Roms de Belgique

L'action des associations « Le Foyer » à Molenbeek et dans tout Bruxelles vise à encourager les parents roms à inscrire et envoyer tous les jours leurs enfants à l'école. En effet, comme l'explique Koen Geurts, permanent et responsable du



service aidant les Roms au sein de l'asbl : « Pour casser des cercles vicieux de pauvreté, aller à l'école est une solution qui marche toujours et partout ! ». Idée audacieuse : 2 médiateurs Roms ont été engagés pour favoriser l'inscription et la présence à l'école des enfants roms. Mihaela et Florin se coupent en quatre pour se rendre aux réunions de parents dans diverses écoles, pour réaliser des médiations entre une directrice et des parents roms, pour aller visiter à domicile des familles dont les enfants ont manqué trop souvent la classe. Pour convaincre un père ou une mère de l'importance de l'école, du risque qu'ils courent d'aller mendier avec leurs enfants. Leur connaissance des Roms de Bruxelles et de leur culture est une aide capitale pour le succès d'un tel projet.

« L'absentéisme, le décrochage et les problèmes de communication, aussi bien avec les parents qu'avec les enfants, sont énormes. Depuis que le médiateur est actif, on voit une nette amélioration dans la présence scolaire des enfants », constate Véronique Maron, de l'école « Les

Tournesols » à Saint-Josse (Bruxelles)⁶. Ces médiateurs, en plus de faciliter la communication et d'être bien perçus par les autres Roms, jouent un rôle important pour aider les enseignants et travailleurs sociaux à mieux connaître la culture de ces enfants et désamorcer ainsi les préjugés, particulièrement stigmatisants à leur égard. D'autres projets, pour les enfants plus âgés, ont aussi été mis sur pied par l'asbl.⁷

Au-delà des clichés, des valeurs à découvrir

Les Roms sont victimes d'un racisme parfois violent, comme en témoigne leur situation en Italie. Dans ce pays, le racisme de la population, qui associe abusivement Roumain à Tsigane et à criminel, est relayé par le Gouvernement. Celui-ci n'hésite pas à prendre des mesures discriminatoires en réaction à l'indignation de la population – une indignation pas toujours fondée sur des faits avérés. Or, tous les Roumains présents en Italie ne sont pas des Roms et, bien évidemment, tous les Roms ne sont pas des criminels. La crainte qu'ils inspirent s'atténuerait certainement par une plus grande ouverture et une meilleure connaissance réciproques.

Il y a en effet de très belles choses à observer dans la communauté Rom : les familles Roms sont très solidaires entre elles. Elles vivent bien souvent en communauté de

20 à parfois 40 personnes dans 2 à 5 chambres d'une maison. Les Roms se regroupent par famille ou sur la base du quartier dans lequel ils vivaient en Roumanie. En fait, l'élément clé est l'affinité et l'ordre d'arrivée. Il règne une grande convivialité et une chaleur humaine dans leur maison.

Il est tout-à-fait extraordinaire d'observer que, malgré la promiscuité si forte, l'ambiance est en général à la bonne humeur. Si une famille n'a pas pu aller mendier et rapporter de l'argent et n'a pas à manger, une autre lui donnera de quoi se nourrir. Si une famille a été expulsée de sa chambre ou de son palier par la police ou par le propriétaire et se retrouve à la rue, une autre famille l'accueillera pour quelques nuits si nécessaire et même si la chambre déjà occupée par

la première famille est petite, on se serre encore plus et cela marche quand même. Si un Rom est fort malade et doit aller à l'hôpital, toute sa communauté le suivra pour le soutenir et l'encourager.

Cette observation est confirmée par Martine Vanderkam de l'asbl Aquarelle, qui assure un suivi médico-social périnatal à de jeunes femmes issues de l'immigration, sans papiers, vivant dans une grande précarité : « *Nous sommes plutôt confiants lorsqu'une femme Rom est enceinte et accouche d'un enfant. ... En effet, les femmes plus âgées de la communauté veillent sur le bébé et sur la jeune - parfois très jeune (15 ans) - femme et l'accompagnent dans son "devenir maman". Si certaines jeunes femmes délaissent un peu*



⁶

http://www.foyer.be/spip.php?lang=fr&page=article&id_article=5753

⁷ Plus d'informations sur le site www.foyer.be

trop leur enfant, d'autres plus âgées et plus habituées veilleront sur lui et feront en sorte que cela change. Nous sommes plus anxieux lorsqu'une maman belge déprimée et isolée est confrontée à une grossesse puis à la naissance d'un enfant ! »

Malgré cette solidarité, la situation sanitaire des Roms est très mauvaise. Leurs conditions de vie (logement) sont déplorables, leur mobilité et leur situation souvent illégale compliquent leur accès aux soins, leur mauvaise image et leur réputation les desservent, dans ce domaine comme dans d'autres.

Dans ce contexte, lancer des campagnes de promotion de la santé n'est pas possible. Il faut d'abord que des conditions minimales soient remplies en termes de logement, hygiène, revenus, scolarisation des enfants⁸. Et cela dépend de la volonté politique. Cette volonté n'est pas facile à mobiliser, vu le racisme généralisé qui touche les Roms (l'exemple de l'Italie est, à cet égard, parlant) : prendre des mesures pour améliorer leurs conditions de vie est tout sauf électoralement porteur... C'est donc d'un profond changement de mentalité, fondé sur la simple notion de dignité humaine inconditionnelle, que dépend le sort des Roms, chez nous comme dans leur pays d'origine.

David Warichet et Isabelle Franck
(Vivre Ensemble Éducation)
Février 2009

⁸ Voir <http://www.univ-ab.pt/~luisafs/site-8.htm> sur une étude européenne sur la situation des Roms, à laquelle la Belgique n'a malheureusement pas pris part.